CREPATURE
(export du DFSM au 05/12/2025 à 13:16)

[1] CREPATURE Médecine - Médecine

nom fém.
Etymologie FEW II-2 1320b : crepare

Définition Fait de crever, de s'ouvrir, en parlant d'un organe, notamment d'un organe de la digestion, d'un boyau*.

Notes

- syn RUPTURE syn HERNIE
- Glose La crepature est à l'origine d'une sorte de hernie, sans doute une hernie inguinale. [I. Vedrenne-Fajolles]

Citations

- Aussi appert que se le pertuis vers l'eigne est eslargi fors nature, les corps superiores comme zirbus ou les intestins peuent yssir et descendre ou dindime et en la bourse des genetifz et font rupture ou crepature.
  Nicolas Panis [Guy de Chauliac], *Chirurgie, ca 1450, tr. I, doct. 2, chap. 7.*